

Composer des haies foisonnantes et des massifs denses

1 Une intimité favorisée

- > Planter en épaisseur pour briser les vues et filtrer les poussières

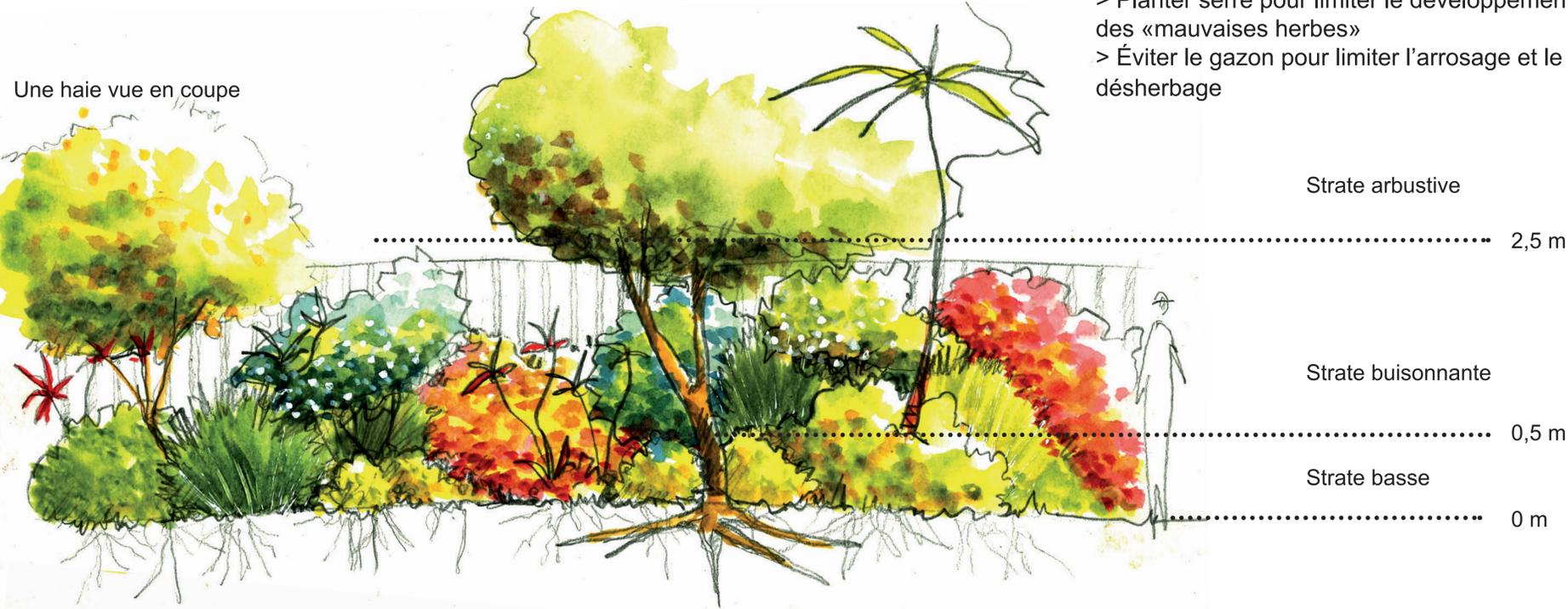
2 Un entretien aisé

- > Diversifier les essences pour diminuer les risques de maladies
- > Planter serré pour limiter le développement des «mauvaises herbes»
- > Éviter le gazon pour limiter l'arrosage et le désherbage

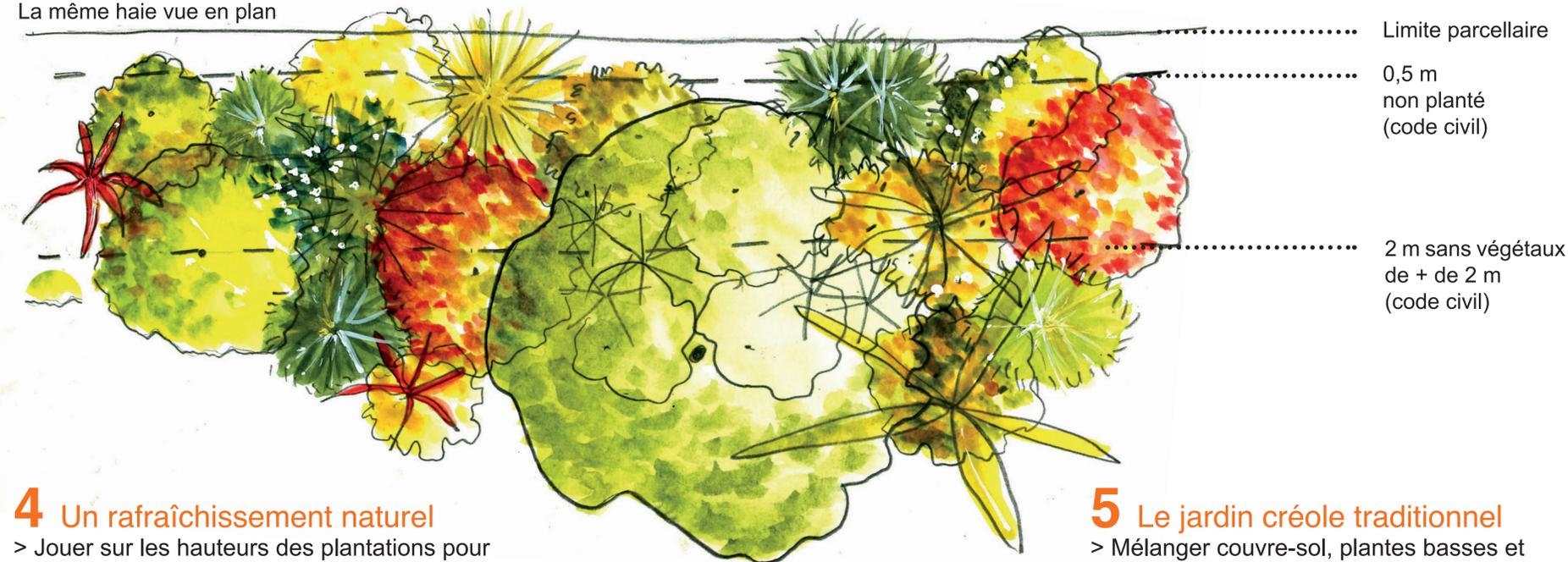
3 Une biodiversité enrichie

- > S'inspirer des sous-bois en jouant entre strate basse, buissonnante et arbustive
- > Multiplier les couleurs de floraisons et le panache des feuillages sur différentes saisons
- > Pour recréer un écosystème stable et résilient

Une haie vue en coupe



La même haie vue en plan



4 Un rafraîchissement naturel

- > Jouer sur les hauteurs des plantations pour créer de l'ombre et éviter que les sols se réchauffent et redistribuent la chaleur

5 Le jardin créole traditionnel

- > Mélanger couvre-sol, plantes basses et buissonnantes en massifs denses
- > Associer plantes ornementales, utiles et médicinales pour un jardin aussi utile qu'esthétique

Palette végétale

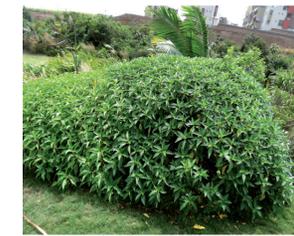
Exemples de plantes

Basse



Ayapana

Buissonnante



Bois de tension

Arbustive



Bois d'arnette



Euryops



Gardenia



Frangipanier



Russelia



Galphimia



Bois de joli coeur



Saugue officinale



Plante chocolat

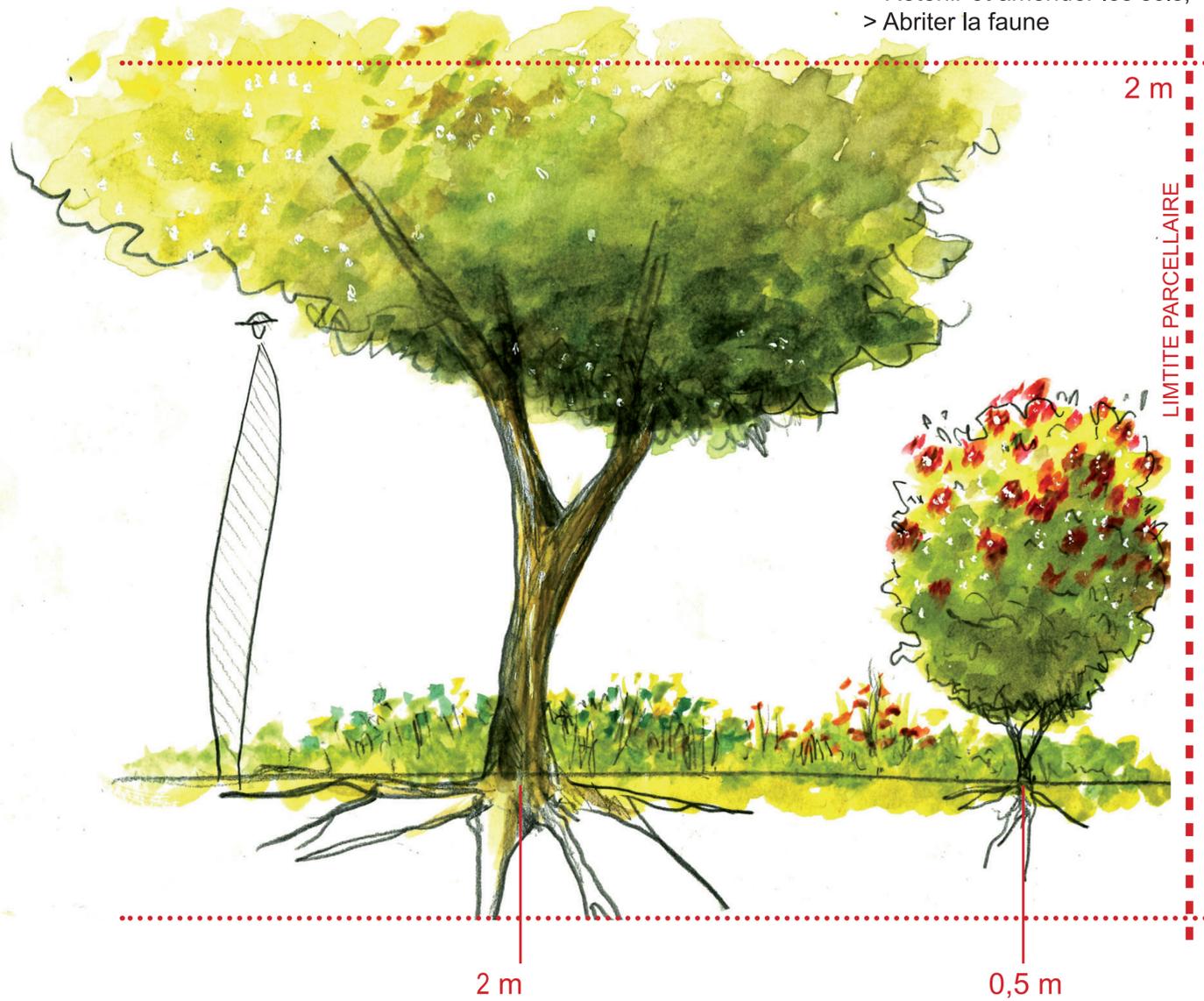


Acérola

Composer avec les arbres existants et à planter

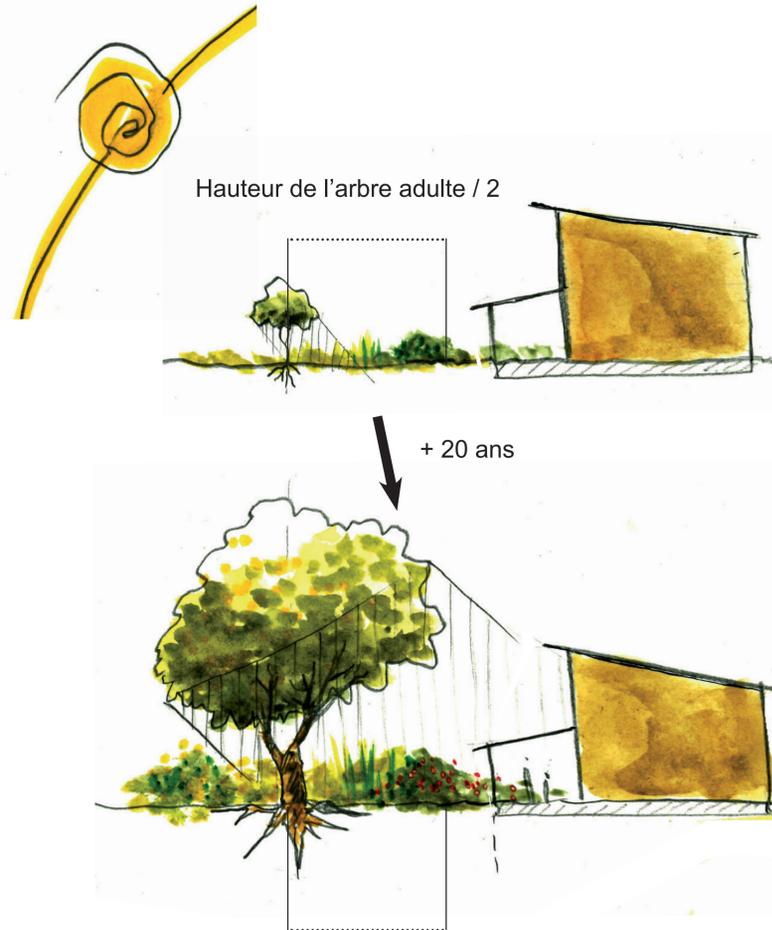
1 Des bienfaits avérés

- > Faire de l'ombre,
- > Retenir et amender les sols,
- > Abriter la faune



2 Des distances à respecter

- > Anticiper la taille de l'arbre adulte avant de le planter
- > Planter un arbre à une distance de tout bâtiment équivalente à la moitié de sa hauteur adulte, hors systèmes racinaires très traçants
- > Planter les arbres, dont la hauteur est supérieure à 2 mètres, à une distance minimum de 2 mètres de la propriété voisine
- > Planter les arbres ou arbustes dont la hauteur est inférieure à 2 mètres, à une distance minimum de 0,5 mètre de la propriété voisine



3 Les arbres existants à préserver

- > Penser à composer avec les arbres existants car un arbre prend au moins 10 ans pour atteindre sa taille adulte. Un arbre existant ne respectant pas les distances réglementaires peut être conservé s'il n'a fait l'objet d'aucune contestation pendant 30 ans.
- > Protéger un arbre par un acte authentique

Palette végétale

Exemples de plantes

Arbuste



Arbre orchidée



Bois d'olive noir



Bois de senteur blanc



Quatre épices

Arbre



Benjoin



Bois rouge



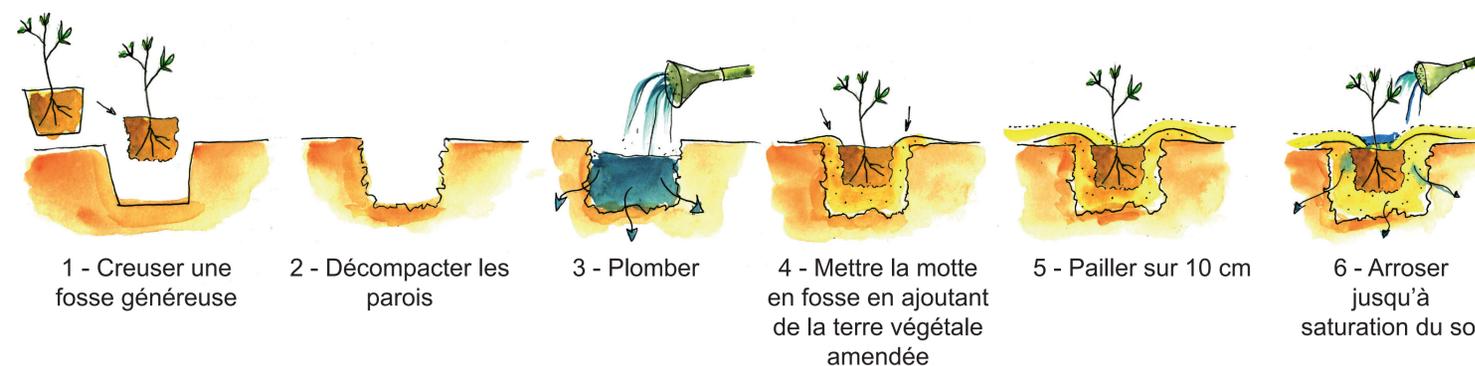
Cannelier



Sapotille

4 Bien planter

La préparation du sol et la plantation sont essentielles au bon développement des plantes.



1 - Creuser une fosse généreuse

2 - Décompacter les parois

3 - Plomber

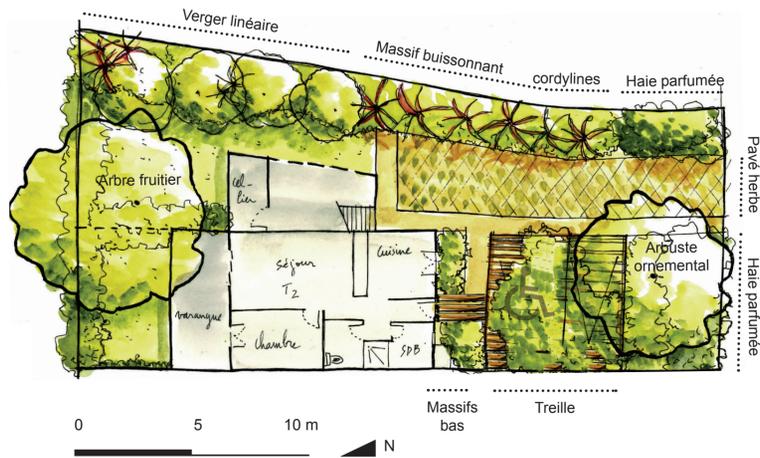
4 - Mettre la motte en fosse en ajoutant de la terre végétale amendée

5 - Pailler sur 10 cm

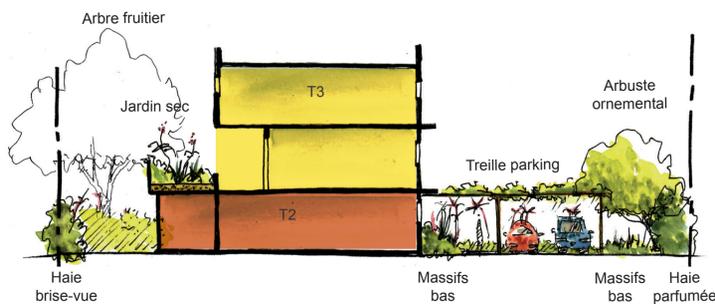
6 - Arroser jusqu'à saturation du sol

Comment aménager son jardin en ville ?

Plan du Rez-de-jardin



Coupe sur le terrain



Programme et parti pris architectural et paysager

En milieu urbain, les parcelles sont petites, souvent étroites et encerclées de constructions assez hautes.

La conception doit prendre en compte les contraintes de vues, de vis-à-vis et d'ombres portées.

> Parcelle de 300 m² disposant du tout-à-l'égout,

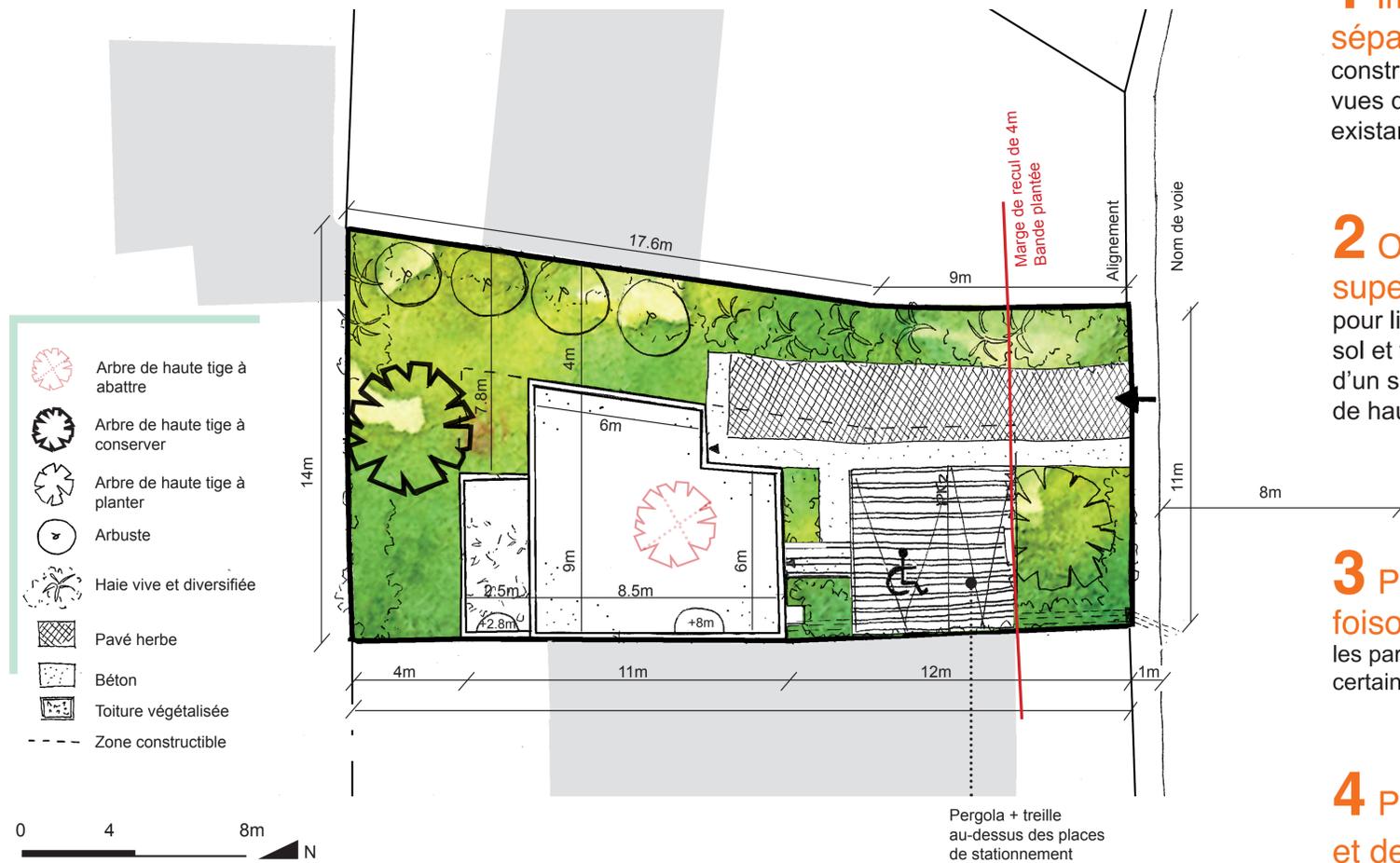
> Un T2 à louer de 48 m² (accessible aux handicapés) et un T3 à l'étage de 95 m² à usage de résidence principale

1 Implantation en limite séparative, adossée à la construction voisine, s'ouvrant sur les vues dégagées et préservant l'arbre existant

2 Organisation en superposition des 2 habitations pour limiter l'imperméabilisation du sol et faciliter la création d'un jardin d'un seul tenant dans lequel un arbre de haute tige pourra trouver sa place

3 Plantation de haies foisonnantes en transition avec les parcelles voisines pour créer une certaine intimité au coeur de la parcelle

4 Plantation de massifs et de treilles pour rafraîchir les constructions et ombrager les stationnements



Des règles à respecter

- > S'attacher à préserver les arbres existants
- > Représenter les arbres à conserver, à planter et/ou à abattre sur le plan masse. Anticiper la taille de l'arbre adulte et représenter son emprise réelle sur le plan masse.
- > Indiquer les revêtements de sol (béton, gravillons, pavé herbes, ...) qui sont déterminants dans l'appréciation des surfaces perméables imposées au PLU
- > Préciser les différentes plantations sur le plan masse. Le PLU recommande des essences endémiques et indigènes.

Quelles plantes choisir ?

Arbre fruitier

Longani, Fruit à pain, Avocatier, Sapotille, Jacquier

Arbuste ornemental

Veloutier, Mova, Frangipanier, Arbre orchidée

Jardin sec

Aloe, Rhoéo, Nephrolepis, Blue day, Thym

Haie brise-vue

Allamanda, Bois de sable, Flamboyant nain, Multipliant

Haie parfumée

Jasmin de nuit, Franciscea, Faux patchouli

Treille

Tristellateia, Liane Saint-Jean, Liane olive, Fruit de la passion

Verger linéaire

Bissap, Combava, Citron galet, Grenadier, Thé, Café

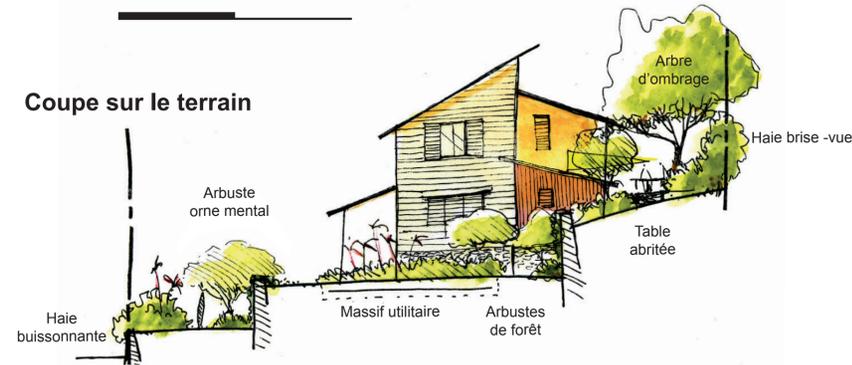
Massif bas

Nephrolepis, Pervanche de Madagascar, Russelia

Massif buissonnant

Turnera, Citronnelle, Saliette, Romarin, Alpinia

Comment aménager son jardin en mi-pente ?



Des règles à respecter sur un terrain en pente

- > Équilibrer les déblais et remblais
- > Représenter les murs de soutènement sur le plan masse et les coupes en indiquant leur hauteur réglementée par le PLU
- > Penser en même temps l'organisation intérieure des espaces et leur relation avec les espaces de jardin en favorisant des accès directs
- > Profiter de la pente pour créer des ambiances paysagères différentes

Programme et parti pris architectural et paysager

En mi-pente, les parcelles peuvent présenter une forme complexe. Les terrains sont souvent en pente et ne disposent pas du tout-à-l'égout. La conception doit prendre en compte les contraintes du relief, de la zone d'épandage et de la présence de constructions voisines.

- > Parcelle de 400 m² avec assainissement individuel,
- > Un T4 de 130 m².



1 Implantation en limite séparative pour libérer un bel espace de jardin et créer de l'intimité au coeur de la parcelle

2 Adaptation à la pente naturelle du terrain pour limiter les terrassements et la hauteur des murs de soutènement

3 Implantation à proximité de l'accès pour limiter l'imperméabilisation des sols et l'impact de la voiture sur la parcelle

4 Installation de la zone d'épandage sur un plateau en respectant les distances réglementaires avec les constructions, les plantations et les limites parcellaires

5 Plantations diversifiées de haies buissonnantes pour préserver les vues, de haies brise-vue côté voisins, d'arbustes et massifs pour apporter de l'ombre, de plantes ornementales et utiles à l'exemple de la richesse du jardin créole traditionnel

- Arbre de haute tige à abattre
- Arbre de haute tige à conserver
- Arbre de haute tige à planter
- Arbuste
- Haie vive et diversifiée
- Pavé herbe
- Zone constructible
- Mur de soutènement

Quelles plantes choisir ?

Arbuste ornemental
Poinsettia, Frangipanier, Datura, Bois d'olive noir

Arbuste de forêt (indigène ou endémique de La Réunion)
Bois de joli coeur, Bois de senteur blanc, Bois de nêfles, Bois de Judas

Arbre d'ombrage
Manguier, Pongame, Cannelier, Porcher, Cytise

Plante grimpante à crampon (le mur doit être dans la propriété)
Lierre péi, Philodendron

Haie buissonnante
Galphimia, Bois de tension, Medinilla

Haie brise vue
Faux Patchouli, Croton, Hibiscus piment, Rosier, Bauhinia nain

Massif utilitaire
Romarin, Tomate, Ayapana, Citronnelle, Basilic, Bringelle, Tomate arbuste, Gingembre